

## DELIBERATION DD2022\_087

Nombre de membres du conseil en exercice	
Présents	42
Votants	65
Pouvoirs	23

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 24 juin 2022

LE 30 juin 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### ACTION CŒUR DE VILLE : POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE - AIDE À L'INSTALLATION - VILLE DE PÉRIGUEUX

#### PRESENTS :

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHER, M. SUDREAU, M DENIS, M. MOTARD, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. CHANSARD, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, Mme DOAT, Mme DUPUY, Mme MARCHAND, M. PALEM, M. VADILLO, Mme MOULHARAT

#### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. AUDI, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, Mme KERGOAT, M. LEGAY, M. MALLET, M. PIERRE NADAL, Mme ESCLAFFER, M. GUILLEMOT, M. GASCHARD, M. NOYER, Mme LANDON, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. CHAPOUL

#### POUVOIR(S) :

M. BUFFIERE donne pouvoir à M DENIS  
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES  
M. PROTANO donne pouvoir à M. AUZOU  
M. TALLET donne pouvoir à M. PARVAUD  
Mme FAURE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. NOYER  
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE  
M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT  
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GEORGIADES  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. BARROUX donne pouvoir à Mme LABAILS  
M. CADET donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme COURAULT donne pouvoir à Mme DOAT  
M. DELCROS donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme FAVARD donne pouvoir à Mme DOAT  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. BOURGEOIS  
M. MARSAC donne pouvoir à M. PERPEROT  
M. LAVITOLA donne pouvoir à Mme ARNAUD  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. BOURGEOIS  
Mme REYS donne pouvoir à Mme MARCHAND

M. CHANTEGREIL donne pouvoir à M DENIS  
M. PERIER donne pouvoir à Mme MARCHAND

Envoyé en préfecture le 18/07/2022  
Reçu en préfecture le 18/07/2022  
Affiché le  
ID : 024-200040392-20220630-DD2022\_087-DE

DD2022\_087  
SLO

## ACTION CŒUR DE VILLE : POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE - AIDE À L'INSTALLATION

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** depuis le 1er janvier 2017, l'intérêt communautaire de la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux comprend une politique locale du commerce, dans le cadre de la politique de développement économique, en accompagnement des initiatives publiques ou privées. Il a été notamment indiqué que le Grand Périgueux pourra mettre en place ou contribuer aux actions collectives de soutien au commerce et à l'artisanat.

**Que** depuis 2019, le Grand Périgueux et la ville de Périgueux ont mis en place un dispositif d'aide à l'installation des commerces sur le périmètre de l'O.R.T. (Opération de Revitalisation du Territoire) de Périgueux. Ainsi sur la période 2019/2020, 18 commerces ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 37 156,13 euros.

**Que** par une délibération en date du 30 septembre 2021 (DD2021\_129), le Grand Périgueux a souhaité renouveler ce dispositif sur la totalité du territoire de l'O.R.T (Périgueux et Coulounieix-Chamiers). L'enveloppe financière dédiée à cet outil de développement du commerce est de :

- 140 000 euros pour la commune de Périgueux
- 7 500 euros pour la commune de Coulounieix-Chamiers (secteur O.R.T.)

**Que** les deux collectivités partenaires abondant à même hauteur ce fonds sur leurs territoires respectifs.

**Que** pour rappel du dispositif d'aides à l'installation : la Ville de Périgueux, la Ville de Coulounieix-Chamiers et la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux financeront une aide à l'installation pour création d'une nouvelle activité ou reprise d'activité qui sera calculée sur la base du loyer commercial justifié par la signature d'un bail commercial. Le montant de l'aide s'élèvera à un maximum de 4500 € calculée sur 18 mois.

**Considérant que** lors du Comité de pilotage du 8 avril 2022, le Grand Périgueux propose d'intervenir sur 17 dossiers de commerçants/artisans sur la commune de Périgueux dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation.

### **1/ Restaurant Hollywood**

Reprise de l'ancien Casa place Francheville

Bail commercial du 1er octobre 2021 – loyer mensuel de 3 000 €HT (340m<sup>2</sup>)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €**

### **2- Atelier Envol**

Création d'un atelier d'accompagnement personnalisé, cours d'auto maquillage, conseil visagisme, coiffure... situé 30 rue Limogeanne

Bail commercial du 1er septembre 2021 – loyer mensuel 360 € HT (15m<sup>2</sup>)

**Subvention aide à l'installation : 2 160 €**

### **3- Agence Petits Fils**

Création d'une agence d'aide à domicile pour les personnes âgées située 23 rue Gambetta

Bail commercial du 15 mai 2021 dans un espace de Co Working – loyer mensuel 462.50 € H.T. 19m<sup>2</sup>)

**Subvention aide à l'installation : 2 775 €**

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

DD2022\_087

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

SLOV

ID : 024-200040392-20220630-DD2022\_087-DE

**4- La Cueva Argenta**

Ouverture d'un restaurant traditionnel argentin 9 rue des Places

Bail commercial du 5 novembre 2021 – loyer mensuel 833,33 € H.T. (153m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €****5- Pop Shoes**

Reprise de la boutique vente de chaussures située 4 rue Saint Silain

Bail commercial du 28 décembre 2021 – loyer mensuel 1 462 € H.T. (100m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €****6- Maison Montaigne**

Création d'une pâtisserie – salon de thé 12 place de l'ancien Hôtel de Ville

Bail commercial du 1er mars 2020 – loyer mensuel 1 500 € HT (186m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €****7- Au Cocagne**

Restaurant reprise du fonds de commerce « En vue » place Saint Louis

Bail commercial du 1er septembre 2021 – loyer mensuel 1 100 € H.T. (102m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €****8- Salon de Thé Avec et Sans**

Reprise du fonds de commerce « Au Temps de vivre » 10 rue saint Silain

Bail commercial du 24 novembre 2021 – loyer mensuel 460,50 € H.T. (94m2)

**Subvention aide à l'installation : 2 764 €****9- Restaurant Le Pétrocure**

Création d'un restaurant 15 rue Eguillerie

Bail commercial du 15 décembre 2021 – loyer mensuel 2 000 € H.T. (175m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €****10- Derm'up**Centre d'esthétisme spécialisé dans la dermographie et le maquillage professionnel  
situé 16 rue Saint Front

Bail commercial du 1er novembre 2021 – loyer mensuel 560 € H.T. (65m2)

**Subvention aide à l'installation : 3 360 €****11- Herboristerie Herbéo**

12 place André Maurois

Bail commercial du 6 septembre 2021 – loyer 970 € H.T. (50m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €****12- L'atelier des Ongles**

Prothésiste ongulaire situé 8 rue André Saigne

Bail commercial du 1er octobre 2020 – loyer 528 € H.T. (43m2)

**Subvention aide à l'installation : 3 168 €**

### **13- Mail Boxes etc**

Création d'un centre multi services (expédition de colis, domiciliation d'entreprise, prestation d'emballage, impression...) situé 54 rue Président Wilson  
Bail commercial du 15 mars 2021 – loyer 750 € H.T. (81m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €**

### **14- Elle By BMH SAS**

Ouverture d'un magasin de chaussures, sacs, bijoux cuirs femmes situé 6 cours Montaigne.  
Bail commercial du 1<sup>er</sup> mars 2022 – loyer 1 200 € H.T. (57m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €**

### **15- Coutellerie d'Art Le Périgord**

Ouverture d'un magasin de coutellerie – 43 rue Limogeanne  
Bail commercial du 1<sup>er</sup> novembre 2021 – loyer 300 € H.T. (22m2)

**Subvention aide à l'installation : 1 800 €**

### **16- Miam Miam Périgueux**

Restauration rapide et épicerie fine autour du canard 12 rue Président Wilson  
Bail commercial du 1<sup>er</sup> février 2022 – loyer 900 € H.T. (50m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €**

### **17- Studio Birds**

Ouverture d'un concept store regroupant un café, une boutique d'objet d'art, des ateliers et poteries, céramiques, peinture et un salon de tatouage situé 4 rue Taillefer.  
Bail commercial du 1er septembre 2021 – loyer 3 000 € H.T. (240m2)

**Subvention aide à l'installation : 4 500 €**

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de verser une subvention aux commerces suivants :
  - Restaurant Hollywood : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Atelier Envol : Subvention aide à l'installation : 2 160 €
  - Agence Petits Fils : Subvention aide à l'installation : 2 775 €
  - La Cueva Argenta : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Pop Shoes : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Maison Montaigne : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Au Cocagne : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Salon de Thé Avec et Sans : Subvention aide à l'installation : 2 764 €
  - Restaurant Le Pétrocure : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Derm'up : Subvention aide à l'installation : 3 360 €
  - Herboristerie Herbéo : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - L'atelier des Ongles : Subvention aide à l'installation : 3 168 €
  - Mail Boxes etc : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Elle By BMH SA : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Coutellerie d'Art Le Périgord : Subvention aide à l'installation : 1 800 €
  - Miam Miam Périgueux : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
  - Studio Birds : Subvention aide à l'installation : 4 500 €
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents liés au versement de ces subventions.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 18/07/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 18/07/2022	Périgueux, le 18/07/2022
	<p>Le Président, Jacques AUZOU</p> 